



Ébauche de mandat – Le comité de recherche, initiatives, formation et enseignement (RIFE)

Mission

Le Comité RIFE est l'organisme d'adjudication pour tous les fonds révisés par les pairs. Ce faisant, le Comité RIFE assiste le Centre :

- en dégagant les domaines prioritaires pour les fonds révisés par les pairs, selon les quatre piliers;
- en préparant des DP et des AD; et
- en étudiant et en évaluant les propositions de fonds révisés par les pairs.

Membres et organigramme

- Le comité se compose d'au moins 12 membres de la province et d'ailleurs. Les membres sont des chercheurs, des éducateurs et (ou) des fournisseurs de soins connaissant bien le secteur de la santé mentale des enfants et des adolescents.
- L'un des membres du Comité RIFE est nommé par le comité pour siéger au Conseil consultatif à titre de représentant du RIFE.
- Le Comité RIFE se rapporte directement au Centre, étant relié au conseil d'administration du CHEO par le biais des cadres du Centre.

Réunions

Les réunions ont lieu à l'appel du président. Il y a au moins deux réunions face à face, qui auront probablement lieu de manière à coïncider avec les cycles de financement. Il y aura aussi probablement des appels de conférence entre les réunions. On s'attend à ce que le comité fonctionne par consensus.

Pouvoirs

Si jugé approprié, le Comité RIFE pourrait créer des sous-comités et des groupes de travail pour réaliser sa mission. Il y aura au moins trois sous-comités représentant les principales catégories de subventions de recherche révisées par les pairs : recherche, formation et enseignement, mobilisation des compétences. Ces sous-comités pourraient ajouter des membres au besoin.

Conflits d'intérêt

Les membres du Comité RIFE doivent respecter la politique sur les conflits d'intérêt du Centre.

Confidentialité

Chaque membre du RIFE doit respecter le caractère confidentiel des questions portées à l'attention du comité.

Rémunération

Les services fournis par les membres du Comité RIFE le sont sur une base bénévole. On remboursera aux membres les dépenses reliées à la présence aux réunions, conformément à la Politique sur les déplacements du Centre (consulter l'annexe II). Des honoraires annuels de 1 500 \$ seront remis à chaque membre du comité à titre de remerciement pour les services rendus.

Étude formelle de la mission

- La mission sera révisée annuellement et
- Au départ, 4 membres seront invités à siéger pendant un an, 4 membres pendant deux ans et 4 membres seront invités à se joindre au comité pendant 3 ans. Par la suite, les membres seront tous invités à siéger pendant une période standard de 3 ans, renouvelable pour 2 mandats consécutifs.